2025

LE MAG DE MARINES

Ville de Marines

villedemarines

www.marines.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

PROJETS À VENIR

Focus sur le gymnase Jean Moulin P.14

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Bibliothèque : entre modernisation et proximité P.26



ÉCOLE PAUL CÉZANNE

UNE COUR D'ÉCOLE MÉTAMORPHOSÉE EN OASIS

/// SOMMAIRE

LA VILLE
Pages 04-07
Le budget 2025 : un équilibre entre prudence et investissement
Bilan du recencement de la population 2024
Fermeture du réseau cuivre (ADSL)
De nouveaux outils de communication
Marines et le Vexin, des lieux de tournage privilégiés

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
Pages 08-09
Flex-N-Gate Marines : un acteur industriel dynamique
Pensez au covoiturage pour vos trajets quotidiens
Bienvenue aux nouveaux commerçants !

SERVICES ET SOLIDARITÉ
Pages 10-12
Déploiement de l'identité numérique
Zoom sur les actions en faveur des séniors

PROJETS À VENIR
Pages 13-14
L'oratoire : un patrimoine en route vers l'avenir
Focus sur le gymnase Jean Moulin
Point sur l'avancement des projets

TRAVAUX
Pages 15-16
Création du nouveau centre technique municipal
Accessibilité des bâtiments publics
Travaux achevés au cours de l'année

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
Pages 17-20
Modernisation de l'éclairage public
Le bilan enthousiasmant du crapaudrome 2025 !
Les Marinois se mobilisent pour protéger la nature
Le patrimoine de Marines à l'honneur
Le respect du cadre de vie

ENFANCE ET JEUNESSE
Pages 21-25
Un nouvel espace pour les démarches en ligne
Les élèves du collège, messagers de la paix
Une cour d'école métamorphosée en oasis
Adosphère : point sur les modalités de fonctionnement
Zoom sur les projets des établissements scolaires

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS
Pages 26-28
Bibliothèque : entre modernisation et proximité
Le Ciné Rural : un cinéma accessible à tous
Marines se bouge !

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS
Pages 29-31
Parole aux associations marinoises

L'AGENDA À VENIR*

Découvrez les dates phares qui animeront la ville: rendez-vous incontournables et manifestations événementielles, un programme qui devrait faire l'unanimité auprès des Marinois. Au cours de l'année, d'autres événements sont susceptibles de s'ajouter à l'agenda. Vous trouverez les dates et autres informations sur vos supports habituels (SAM, site internet, affichage, réseaux sociaux, etc.).

- Sortie d'été offerte aux marinois — **19 JUIL**
- Commémoration Libération de Marines — **30 AOÛT**
- Cérémonie de récompense des diplômés — **6 SEPT**
- Forum des Associations Fête des Sports — **6 SEPT**
- Journées Européennes du Patrimoine — **20/21 SEPT**
- Fête Foraine — **11/27 OCT**
- Goûter dansant des cheveux d'argent — **14 OCT**
- Commémoration 11 novembre — **11 NOV**
- Salon de la BD — **15/16 NOV**
- Marché de Noël — **13 DÉC**

BULLETIN MUNICIPAL RÉALISÉ PAR LE SERVICE COMMUNICATION.
Directrice de la publication : Nadine Ninot.
Rédaction, mise en page : Laura Robin. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.
Crédits photo : Mairie de Marines, Freepik, Pixabay
Impression : Wagram Éditions – Tirage : 1850 ex. – Imprimé sur du papier certifié PEFC 100%.
Distribution : Mairie de Marines
Tél : 01.30.39.70.21
Email : contact@mairie-marines.org
Site internet : www.marines.fr

* les dates indiquées sont susceptibles d'évoluer.

ÉDITO



« Une équipe en action, toujours soucieuse de l'intérêt général. »

Chères Marinoises, chers Marinois,

D'ici quelques mois, le mandat 2020-2026 s'achèvera. Je tiens à remercier les élus qui m'accompagnent pour leur engagement et leur implication permanente. A travers cet édito, c'est l'occasion de revenir sur les dernières années que nous avons traversées ensemble et sur les valeurs que l'équipe municipale a souhaité porter et développer à travers ses actions.

La préservation de notre cadre de vie, de notre patrimoine et plus largement de notre environnement en font partie. C'est pourquoi un des projets phares de la municipalité était de transformer la cour de l'école élémentaire Paul Cézanne en cour Oasis. En plus d'être un projet primordial face aux enjeux climatiques avec la renaturation des espaces bétonnés, il est également porteur de développement éducatif et social pour les enfants qui profitent aujourd'hui d'espaces récréatifs répondant à leurs besoins essentiels.

L'aspect éducatif et l'attention portée à nos jeunes sont une dimension que nous développons depuis de nombreuses années sur Marines, que ce soit au travers des écoles, du centre de loisirs, de l'Adosphère, des activités proposées à la bibliothèque ou lors de nos événements. Nous tenons à assurer un soutien financier et matériel continu en faveur de la jeunesse.

La municipalité soutient également les associations marinoises qui font vivre le territoire. Conscients de l'importance de l'activité sportive et de loisirs, nous avons entrepris la réhabilitation du gymnase Jean Moulin cette année afin de rouvrir l'accès à cet espace lors du prochain Forum des associations. Le renouvellement du label *Ville Active et Sportive* en 2024 témoigne également de notre volonté de soutenir l'activité sportive à Marines.

Rendre l'accès à la culture et aux loisirs à tous est une volonté majeure de l'équipe municipale. En 2024, plus de 80 animations ont été proposées pour les Marinois, gratuitement, au sein de la bibliothèque. C'est dans ce sens que nous avons inauguré l'installation de la Micro-Folie en 2021, comprenant le Musée numérique et le FabLab et l'installation de la ludothèque en 2024. Nous poursuivrons ce développement avec la transformation de l'oratoire en pôle culturel. Les travaux de démolitions des annexes débutent cette année. Récemment, le partenariat mis en place avec l'EHPAD a permi de faciliter l'accès des plus âgés à nos animations.

En effet, nous portons une attention particulière aux personnes vulnérables, aux ainés de la commune ainsi qu'aux personnes nécessitant du soutien dans leurs démarches administratives. En 2021, l'espace « France Service » a pris place au sein de la mairie afin de renforcer l'accès aux services publics et à l'accompagnement des personnes.

A Marines, comme dans toute commune rurale, le maintien et le développement des services de proximité sont primordiaux. C'est pourquoi la municipalité soutient les commerces, les entreprises et plus largement l'ensemble des services de santé, de sécurité et d'éducation, qui sont un des pilliers de son attractivité.

A travers ces quelques projets, loin d'être exhaustifs, nous portons les valeurs qui nous sont essentielles pour notre commune et à travers lesquelles nous envisageons son avenir. L'année à venir sera une année de renouvellement des conseils municipaux. L'équipe municipale sera facilitatrice d'échanges constructifs afin de continuer de vivre en harmonie à Marines.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Bien à vous tous,

Votre dévouée.
Nadine Ninot, maire de Marines

LE BUDGET 2025 : UN ÉQUILIBRE ENTRE PRUDENCE ET INVESTISSEMENT

Adopté le 25 mars dernier par le Conseil municipal, le budget 2025 reflète une gestion financière rigoureuse malgré un contexte économique complexe.

Grâce à une administration optimisée des ressources, la commune a enregistré un résultat positif de 378 697€ pour l'année 2024.
Cet autofinancement permet non seulement de compenser la stagnation, voire la baisse de certaines dotations de l'État, mais également de soutenir les projets d'investissements envisagés. Fidèle à son engagement, la majorité municipale maintient le choix de ne pas augmenter la taxe foncière pendant toute la durée du mandat.
Attachée à la qualité du service public, la municipalité réussit à préserver une offre de services variée, tout en regardant vers l'avenir avec un programme d'investissements réalistes.
Au sujet du budget de fonctionnement, il est à noter que les recettes de fonctionnement proviennent de 5 sources :

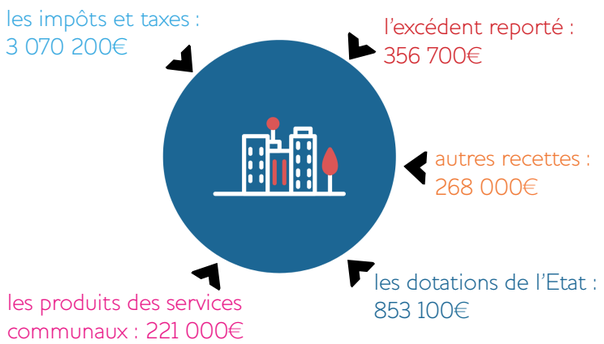



Les dépenses de fonctionnement sont pour l'essentiel relatives :

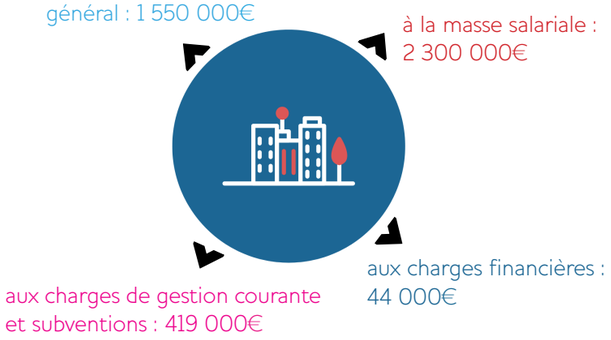

Ainsi, le budget de fonctionnement pour 2025 s'élève à 4 769 000€.

Investissements : modernisation et durabilité

En matière d'investissement, plusieurs projets majeurs voient le jour cette année :
• La construction du centre technique municipal.
• La rénovation complète de l'éclairage public, avec le passage à des technologies LED.
• La rénovation du gymnase et la préparation du chantier de rénovation de l'oratoire.

Pour financer ces projets, des subventions sont sollicitées auprès de différents partenaires financiers. De plus, deux emprunts seront contractés, dont :
• 600 000€ pour le centre technique municipal.
• 230 000€ destinés à la modernisation de l'éclairage public, grâce au dispositif innovant «Intracting» proposé par la Banque des Territoires. Ce mécanisme permet un remboursement facilité par les économies d'énergie générées.

Le budget d'investissement pour 2025 atteint ainsi 3 712 460,57€.

Avec une gestion exemplaire et une vision tournée vers le futur, le budget 2025 incarne la volonté de la municipalité de bâtir une commune dynamique, durable et accueillante. Ces investissements structurants, alliés à une fiscalité maîtrisée, témoignent de l'engagement de tous pour garantir à chaque habitant un cadre de vie en constante amélioration et une commune prête à relever les défis de demain.

BILAN DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Du 18 janvier au 17 février 2024, s'est déroulé le recensement de la population de notre commune.

Notre commune a réalisé son enquête de recensement en janvier-février 2024. A ce titre, nous tenons à remercier l'ensemble de la population pour l'accueil des agents recenseurs et pour l'exhaustivité et la qualité des données recueillies.

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu des cinq dernières années écoulées (2020-2024) soit le 1er janvier 2022.

Le recensement de la population permet, par ailleurs, d'établir des statistiques décrivant la population et les logements. Ces statistiques sont disponibles sur le site internet www.insee.fr. Elles seront mises à jour début juillet avec les résultats du recensement millésimés 2022.



Population de référence au 1er janvier 2022 en vigueur à compter du 1er janvier 2025 :
Population municipale : 3508 habitants
Population comptée à part* : 54 habitants
Population totale : 3562 habitants

*La population à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

SORTIES OFFERTES AUX MARINOIS

La municipalité offre chaque année aux Marinois trois sorties afin de découvrir la région et les alentours, au moment de Noël, au printemps et en été. En avril, les habitants intéressés se sont rendus à Paris dans le quartier Saint-Paul pour une visite historique de ce lieu.



CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSES AUX DIPLÔMÉS

Parce que la réussite des étudiants nous concerne tous, chaque année, la municipalité de Marines tient à récompenser ses lauréats en organisant une cérémonie au cours de laquelle un chèque cadeau leur est remis.



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE (ADSL) : IL EST TEMPS DE PASSER À LA FIBRE !



L'opérateur Orange, supervisé par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), a pris la décision d'arrêter la commercialisation du cuivre sur l'ensemble du territoire national.

Après plusieurs décennies de service, ce réseau cuivre (ADSL) est aujourd'hui voué à disparaître au profit de la technologie fibre optique qui est plus performante, plus fiable, plus rapide et beaucoup moins énergivore.

Chaque année, des communes du territoire (par lots) verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète vers la fibre d'ici 2030.

Sur la commune de Marines, les foyers seront déconnectés du réseau cuivre (ADSL) d'ici la fin de l'année 2026. Vous devrez nécessairement souscrire à un abonnement à la fibre optique pour conserver votre abonnement fixe téléphone et/ou votre abonnement internet.

Suis-je concerné(e) par la fin du réseau cuivre ?

Si vous disposez d'un abonnement en fibre optique, vous n'êtes pas concerné(e).

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe et/ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre.

Comment souscrire à la fibre optique ?

Connectez-vous sur le site internet de Val d'Oise Fibre, l'opérateur d'infrastructure en charge de déployer la fibre sur notre commune, pour vérifier votre éligibilité en utilisant votre adresse : https://www.valdoisefibre.fr/perimetre-de-val-doise-fibre/

Rapprochez-vous de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix afin de souscrire à une offre fibre. Il est possible de choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, ou de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Chacun peut donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à ses besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Retrouvez l'ensemble des informations utiles sur www.marines.fr rubrique Ma Ville

Pour répondre à vos interrogations, Val d'Oise Fibre a mis à disposition sur son site internet une page dédiée à ce projet : www.valdoisefibre.fr
Contact : valdoisefibre@tdf.fr

DE NOUVEAUX OUTILS SONT À VOTRE DISPOSITION

La commune développe ses outils de communication afin que les Marinois soient au cœur de l'information municipale.

Le dépliant « Retour en images » vous permet d'être informés des événements et actualités qui se sont déroulés à Marines. Il est distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres et disponible également en format numérique sur le site internet.

Le nouveau plan de la ville de Marines, réalisé grâce au soutien des commerçants et entreprises locales est un outil indispensable pour se repérer dans la commune et retrouver l'ensemble des équipements et services à votre disposition : équipements sportifs, établissements scolaires, points d'intérêt patrimonial,... Il est disponible en format papier et numérique.







Rejoignez nos abonnés !
En cliquant sur la page Suivre



MARINES ET LE VEXIN, DES LIEUX DE TOURNAGE PRIVILÉGIÉS PAR LES RÉALISATEURS





Son cadre de vie, son environnement au cœur du Parc Naturel du Vexin et sa proximité avec Paris, font de Marines un lieu privilégié par les réalisateurs.

Le dernier tournage en date était celui de la série « Les Mystères de l'Amour » qui s'est déroulé en novembre 2024 sur la place Maréchal Foch et dans la salle du Conseil. Le scénario mettait en scène le mariage de deux des acteurs principaux.
La commune a servi de décor pour « Les visiteurs » avec la célèbre scène de l'altercation entre Jacquouille et le facteur sur une route de campagne. En 2014, c'est l'équipe de « La Famille Bélier », dont Louane, qui s'installait place de la mairie. En 2018, la commune accueillait le tournage des « Tuches 3 », sans oublier celui de la série « En place » avec Eric Judor en 2022.
Plus largement, le Vexin est un territoire prisé par les réalisateurs. Des scènes de la série « Daryl Dixon The Walking Dead » ont été réalisées sur les bords de Seine de Vétheuil, les champignonnières de Saint-Gervais, le château de Balincourt à Arronville, une ferme de Menouville, le village de Theuville... La série Cat's Eyes ainsi que la scène du combat à l'épée du film « Monte-Cristo » ont été tournées au Château Dampont à Us.

FLEX-N-GATE MARINES : UN ACTEUR INDUSTRIEL DYNAMIQUE AU COEUR DU VEXIN

Implantée à Marines depuis 1991, l'usine Flex-N-Gate est un équipementier automobile reconnu, solidement ancré dans le tissu économique local. En 2017, l'entreprise a été reprise par Monsieur Shahid Khan, son unique propriétaire, avec une ambition claire : développer la présence du groupe en Europe.

Aujourd'hui, ce sont près de 400 collaborateurs qui œuvrent chaque jour sur le site. Parmi eux, 80 % sont des agents de production, caristes ou contrôleurs-retoucheurs, véritables piliers de l'activité industrielle. L'usine est structurée autour de quatre unités autonomes de production (Injection, Peinture, Assemblage et Logistique) permettant de répondre efficacement aux exigences des clients. Pour accompagner cette organisation, un comité de direction et des équipes support veillent quotidiennement au respect des normes légales, de sécurité et environnementales, conformément aux obligations réglementaires.

L'année 2024 a été marquée par le lancement de 11 projets majeurs, intégrant des technologies de pointe telles que le laser et la tampographie, que seul le site possède au sein du groupe. Ce défi collectif a mobilisé l'ensemble des équipes, dont l'implication a été essentielle à la réussite de ces



déploiements. Deux projets supplémentaires sont prévus pour 2025.

Afin de soutenir cette dynamique, le recours à l'intérim a augmenté en 2024, avant de se stabiliser en 2025, garantissant ainsi les ressources nécessaires à la conduite des projets. Malgré un contexte industriel automobile complexe, Flex-N-Gate Marines continue de créer de l'emploi, en intérim comme en CDI.
L'entreprise collabore étroitement avec deux agences d'intérim implantées directement sur le site, facilitant le recrutement de candidats motivés. Une banderole visible à l'entrée de l'usine témoigne de l'engagement à accueillir de nouveaux talents. L'ensemble des offres d'emploi de Flex-N-Gate sont consultables sur le site :
https://flex-n-gate.com/fr/rejoignez-nous/

PENSEZ AU COVOITURAGE POUR VOS TRAJETS QUOTIDIENS

La communauté de communes Vexin Centre a signé un partenariat avec BlaBlaCar daily, afin de faciliter le covoiturage du quotidien et permettre aux usagers de se connecter entre eux pour réduire les frais de leurs trajets domicile/travail.
Grâce au financement d'Ile-de-France Mobilités dans la région, les conducteurs reçoivent au minimum 2 euros à chaque covoiturage et le trajet **est gratuit pour les passagers.**

Découvrez dès à présent l'application Mobile BlaBlaCar daily et les avantages qu'elle propose. Vous pourrez :
– proposer vos trajets domicile/travail
– réserver vos trajets quotidiens
– faire des économies
– réduire l'empreinte carbone



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

Du marché...

Le marché hebdomadaire du dimanche matin accueille deux nouveaux commerçants.



Juliette et ses créations gourmandes aux multiples saveurs : diplômée de pâtisserie, elle réalise vos cakes design ou pièces montées sur commande.
Tél : 06 07 67 68 54
ideesgourmandesdejuliette@gmail.com

M. et Mme Harmandayan et leur commerce « A la bonne Rotiss » vous proposent des produits de rôtisserie, boucherie, et traiteur.
Tél : 07 81 10 83 82



Du centre ville...

Denize Coiffeur

Nouveau salon de coiffure et barbier pour homme situé au 44 rue Jean Jaurès
Ouvert tous les jours sauf le lundi
De 10h à 20h - sans RDV
Tél : 07 53 68 79 33



Le Comptoir du Sushi

Le comptoir du sushi vous propose une carte originale de spécialités asiatiques : poke bowls, sushi, maki, plats chauds, des plateaux et des plats signatures. A découvrir au 76 bis rue Jean Jaurès
Tél : 01 88 81 22 99 - A emporter/livraison



DÉPLOIEMENT DE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

La ville de Marines participe désormais au déploiement de l'identité numérique certifiée.

L'identité numérique vous permet de stocker les données de votre carte nationale d'identité électronique sur votre smartphone.

Ce faisant, vous pouvez accéder à de nombreux services de l'État de manière simplifiée et sécurisée. La certification de l'identité numérique ouvre l'accès à des services plus sécurisés (L'accès via FranceConnect+ aux services tels que « Mon compte formation » ou MaPrimeRenov ainsi que la procuration de vote 100% dématérialisée).

Focus sur l'identité numérique certifiée

L'identité numérique certifiée s'obtient après une vérification d'identité en mairie. Cette procédure permet de confirmer que l'usager de l'identité numérique est bien le titulaire légitime de la carte d'dentité rattachée à celle-ci.

À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

Les premières utilisations envisagées pour l'identité numérique certifiée sont :
- L'accès via FranceConnect+ au service « Mon compte formation »
- La procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections

Comment obtenir une identité numérique certifiée ?

L'usager souhaite avoir accès à des usages qui nécessitent une identité numérique certifiée. Pour l'obtenir, il doit déjà posséder une identité numérique France Identité active ; il a installé l'application, créé son compte et choisi son code personnel.

Pour faire certifier son identité numérique ;

- L'usager initialise sa demande de « certification » dans son application. Il obtient un QR Code.
Il fait vérifier son identité en se présentant devant un agent de mairie avec son titre et son QR Code.
- L'agent, au moyen du DR (Dispositif de Recueil), procède à une comparaison d'empreintes.
- L'usager sera informé entre 24h et 48h après son passage en mairie du succès ou de l'échec de sa démarche. L'information lui sera transmise dans son application France Identité et par mail à l'adresse associée à son compte.

L'application France Identité

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régalienne. Cette application pour smartphone a vocation à :
- Prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne),
- Mais aussi permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc).

Qui peut utiliser l'application ?

L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures, possédant une carte d'identité électronique (délivrée depuis mars 2021 – format carte bancaire) et un smartphone compatible.

L'application est-elle obligatoire ?

L'application est gratuite, facultative et révocable à tout moment. Elle n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.

À quoi sert l'application ?

L'application repose sur les données d'identité présentes dans la carte d'identité électronique et permet de limiter les risques d'usurpation de son identité et prouver son identité en ligne.

Actuellement, deux usages sont disponibles :

- Prouver son identité en ligne sans identifiant et mot de passe
- Générer des justificatifs d'identité à usage unique

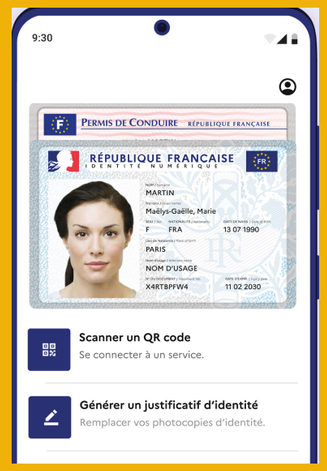

ZOOM SUR LES ACTIONS EN FAVEUR DES SÉNIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Marines développe des actions auprès des aînés, aide et accompagne les personnes âgées avec différentes mesures.

ANIMATIONS



Chaque année, le CCAS offre un goûter (en octobre) et un repas (en janvier) aux personnes agées. Une invitation est envoyée aux habitants de 65 ans et + concernés par ces festivités.
En janvier dernier, les convives ont profité d'un repas-spectacle aux tonalités pétillantes du Brésil ! Les doyens du repas ont également reçu un présent de la part de la municipalité.

FAITES-VOUS RECENSER AUPRÈS DU CCAS

Dans l'objectif de mettre à jour sa liste, le CCAS a besoin de recenser les habitants nouvellement éligibles en 2025. **Si vous avez 65 ans et plus**, merci de prendre contact avec la mairie de Marines afin de vous inscrire sur la liste des bénéficiaires du repas et/ou du colis au 01 30 39 70 21.



COLIS

Le CCAS offre aux ainés de la commune âgés de plus de 70 ans un colis gourmand deux fois par an. Les colis sont traditionnellement distribués au printemps et en fin d'année.



BONS CHAUFFAGE

Le CCAS accorde des aides financières en contribution aux frais de chauffage en fonction du plafond des ressources sous forme de « bons chauffage ».

PLAN CANICULE ET GRAND FROID

La mairie tient un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de plan canicule et grand froid mis en place par le département du Val d'Oise. Les personnes inscrites sur cette liste sont contactées par téléphone par les élus et les agents administratifs afin de s'assurer de leur bien-être pendant ces périodes sensibles.



MOBILITÉ



Si vous avez plus de 62 ans, la communauté de communes Vexin Centre met à votre disposition 2 véhicules avec chauffeur pour vous accompagner dans vos trajets sur son territoire.
Ce service est disponible pour aller faire vos courses ou vous rendre à vos rendez-vous médicaux sur les communes suivantes : Osny, Cergy, Pontoise, St-Ouen-l'Aumône, Meulan, Magny-en-Vexin, Hardricourt, Menucourt, Ennery, Oinville. Vous devez réserver 48h avant en appelant le 07 87 11 75 92
Du lundi au vendredi : 8h à 12h – 13h30 à 17h.
Le samedi : 8h à 13h. (Ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.) Tarif : 2€ le trajet simple.

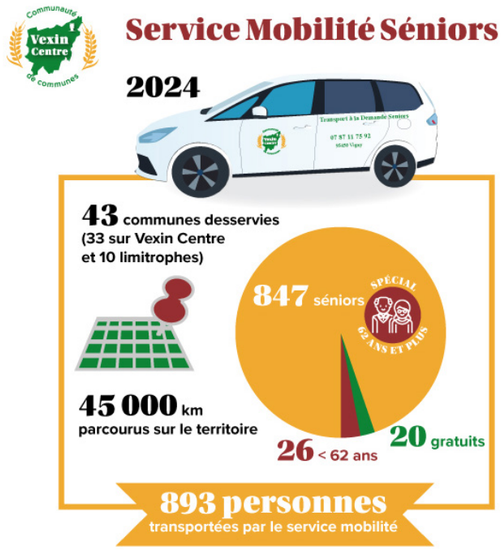

CULTURE

La bibliothèque a désormais un partenariat avec l'EHPAD de Marines, permettant aux pensionnaires de profiter de tous ses services sans avoir à se déplacer. Ainsi, deux fois par mois, les agents apportent des documents et proposent des temps d'échange ou d'activité avec les participants volontaires de l'EHPAD.

FORMATIONS

Les associations Destination Multimédia et ADAPTE 95, associées à la Communauté de Communes Vexin Centre, proposent aux séniors :
- des temps de formation à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette/smartphone, adaptés au niveau de chacun(e). (renforcement/découverte). Sur inscription.

- des temps d'animation pour apprendre à utiliser des sites/applications et un accès libre à internet, dans des espaces appelés cybercafés, ouverts à toutes et à tous. L'occasion de découvrir ensemble ces outils de manière conviviale, faire des recherches, des démarches administratives ou simplement passer un moment ensemble.

Infos :
-> Marina : 07 80 91 95 74
-> Abdel : 06 88 72 68 64



ASSOCIATION

Le cercle des aînés de Marines organise des activités conviviales pour les séniors toute l'année.
Les séances ont lieu le jeudi après midi de 14h à 17h30 pendant la période scolaire.
Les jeux proposés sont : belote, triomino, rumicube, scrabble suivis d'un goûter. Tous les deux mois, un repas est organisé entre les membres.
N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour découvrir leurs animations.
Contact : Andrée Gouëlibo
Tél : 06 81 08 24 53
andree.gouelibo@free.fr



L'ORATOIRE : UN PATRIMOINE DU XVIIEME SIÈCLE EN ROUTE VERS L'AVENIR

L'an dernier, dans ce même magazine, nous vous annoncions le début des travaux de rénovation de l'Oratoire, un bâtiment patrimonial emblématique datant du XVIIème siècle. Malheureusement, peu de temps après, l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui nous accompagnait sur ce projet a dû cesser ses activités, nous obligeant à entamer les démarches administratives de rupture du marché public avant de contracter avec un nouvel AMO.

Après ce contretemps, les sociétés ABC DOMUS et Pierre de liens nous accompagnent depuis la fin de l'année 2024, et le programme a repris son cours.

Parmi les premières étapes, les démolitions de la maison située rue Mermoz et de l'une des annexes du bâtiment principal sont prévues en 2025.

Un projet qui conjugue histoire et innovation

En parallèle de la rénovation physique de l'Oratoire, l'équipe municipale a travaillé activement sur le projet de fonctionnement de la future médiathèque. Validés par le Conseil municipal et la DRAC Île-de-France, les axes stratégiques du projet culturel, éducatif et scientifique se concentrent autour de quatre grands piliers :

1. Créer un lieu de vie inclusif :

Renforcer les publics existants tout en élargissant l'accès à la culture pour tous.
Favoriser le développement du lien social à travers un lieu convivial et accessible.

2. Accroître le rayonnement culturel et social à l'échelle du bassin de vie :

Développer des partenariats avec des acteurs locaux
Créer des liens avec les artistes du territoire
Enrichir le fonds documentaire afin de répondre aux besoins diversifiés des usagers.

3. Déployer le numérique :

Intégrer la Micro-Folie comme un espace numérique novateur.
Réduire la fracture numérique grâce à des actions spécifiques et inclusives.
Consolider le vivre-ensemble en mettant les outils numériques au service des habitants.

4. Contribuer à la transition écologique et au développement durable :

Promouvoir la lecture durable et l'échange de ressources éco-responsables.
Proposer des actions culturelles en faveur de la sensibilisation écologique.
Rénover ce bâtiment patrimonial de manière vertueuse

La bibliothèque actuelle, moteur de transition

Pendant ce temps, la bibliothèque municipale continue de renforcer son rôle grâce à des initiatives culturelles et artistiques innovantes. Ces actions visent à créer un pont entre l'offre actuelle et celle de la future médiathèque, en anticipant les besoins des usagers.
La majorité municipale reste déterminée à mener à bien ce projet ambitieux, en recherchant activement des financements pour honorer ce patrimoine d'exception et offrir à la commune un espace culturel moderne et durable.



Visite de l'Oratoire dans le cadre de l'étude du projet avec l'équipe municipale et l'AMO.

FOCUS SUR LE GYMNASE JEAN MOULIN

Le Gymnase Jean Moulin : une réhabilitation pour garantir sécurité et continuité.

Fin 2023, la municipalité a dû prendre une décision difficile : fermer le gymnase Jean Moulin en raison d'un risque d'effondrement identifié lors d'une étude préalable aux travaux d'isolation thermique.
En 2024, des études approfondies ont été menées afin d'explorer différentes solutions, notamment la démolition et reconstruction du gymnase. Ces analyses ont pris en compte les coûts, les possibilités de financement ainsi que les subventions disponibles.
Dans le même temps, une commission de sécurité s'est penchée sur l'impact potentiel pour le dojo adjacent. Les résultats ont mis en évidence un risque accru pour cette structure en cas d'effondrement du gymnase, rendant une intervention urgente indispensable.



Face à ce constat, la municipalité a opté pour la solution la plus rapide et efficace : la réhabilitation du gymnase Jean Moulin.
Les travaux ont débuté dès le mois de juin 2025, pour un montant d'environ 80 000€ HT, auquel s'ajoute 20 000€ pour l'accès aux tribunes du stade qui sera également réhabilité cette année. Pour l'ensemble, l'Etat nous a accordé une subvention d'environ 50%, soit 50 000€. Ce chantier crucial vise à garantir la sécurité des usagers tout en préservant un équipement central pour la vie sportive et associative de notre commune.

L'objectif est désormais clair : rouvrir le gymnase Jean Moulin à temps pour le forum des associations de septembre 2025. Cet événement marquera la reprise des activités dans un espace sécurisé, et permettra de renforcer la dynamique sportive et culturelle de notre commune.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS : VERS UN AVENIR DYNAMIQUE

La friche du Régal Marinois : une transformation en cours

L'an dernier, nous vous informions de la signature d'une convention entre la commune et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France. Cette collaboration visait à réhabiliter la friche du Régal Marinois, conformément aux objectifs de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.
Au cours du premier semestre 2025, une étape cruciale a été franchie avec la démolition complète de la friche. Cette avancée permet désormais de se concentrer sur la recherche d'un opérateur qualifié, capable de mener à bien un projet ambitieux mêlant habitat et commerce. La municipalité reste vigilante dans le choix d'un partenaire portant un projet de qualité pour garantir la réussite de cette initiative.

L'Adosphère : repenser l'espace jeunesse

Concernant l'Adosphère, l'espace jeunesse demeure temporairement hébergé à la salle Georges Pompidou. Les premières études réalisées ont conduit à abandonner l'idée de construire un nouvel équipement en raison des coûts élevés et des limitations liées aux financements disponibles.
Face à ce constat, la municipalité explore désormais des solutions alternatives. L'objectif est de tirer parti des infrastructures existantes pour offrir aux jeunes de la commune un espace adapté et fonctionnel, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

CRÉATION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

L'an passé, nous vous annoncions le lancement des travaux de construction du Centre Technique Municipal. Toutefois, en raison d'imprévus indépendants de notre volonté, le contrat de maîtrise d'œuvre a dû être rompu, entraînant la nécessité de recruter un nouvel architecte pour mener à bien ce projet essentiel pour notre commune.

Grâce à cette nouvelle collaboration, le chantier pourra débuter au deuxième semestre 2025, avec une livraison prévue courant 2026. Ce futur espace, conçu pour être plus moderne et fonctionnel, offrira aux agents des services techniques des conditions de travail optimales, leur permettant ainsi de remplir leurs missions dans un environnement adapté et performant.

Ce projet est financé grâce à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et à une subvention du conseil départemental du Val d'Oise.



Maquette du futur Centre Technique Municipal

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS : UN ENGAGEMENT POUR TOUS



Consciente de l'obligation de mise en accessibilité de ses bâtiments, la commune poursuit son programme pluriannuel visant à rendre l'ensemble de ses équipements publics pleinement accessibles à tous les habitants.

En 2023 et 2024, des travaux significatifs ont ainsi été réalisés pour un montant total de 70 150€. Ce chantier ambitieux a bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, à hauteur de 2 455,51€.

Les actions engagées ont concerné plusieurs sites : des aménagements ont été réalisés à la mairie, au gîte communal, ainsi qu'à l'école maternelle, afin de faciliter l'accès et la circulation des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, des travaux sont actuellement en cours à la salle Georges Pompidou, notamment pour la mise aux normes des sanitaires.

Ces améliorations concrètes traduisent la volonté de bâtir une commune plus accueillante, plus fonctionnelle, et plus solidaire.

TRAVAUX ACHEVÉS AU COURS DE L'ANNÉE


1

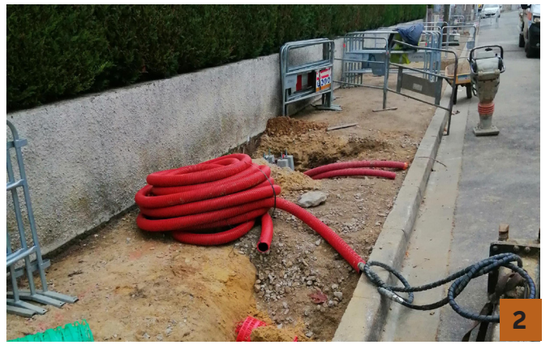
2



3


4



5


6


7

- Photos 1 et 2 :
  Travaux d'enfouissement rue du Boeuf
- Photo 3 :
  Restauration de la toiture de l'église
- Photo 4 :
  Rénovation de la façade de la Chamaillerie
- Photo 5 : Mise aux normes d'accessibilité PMR de la salle Ledanseur
- Photo 6 : Installation de la fibre optique à l'école maternelle
- Photo 7 : Création de la cour Oasis à l'école Paul Cézanne

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE AVANCÉE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE POUR NOTRE COMMUNE

Depuis 2024, notre commune est engagée dans un ambitieux projet de modernisation de l'éclairage public, visant à conjuguer performance énergétique, réduction des coûts et préservation de l'environnement.

L'entreprise INEO, sélectionnée à l'issue d'un marché de performance globale, pilote cette transformation essentielle pour améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant notre empreinte énergétique.
Après un diagnostic approfondi mettant en évidence la vétusté de notre infrastructure d'éclairage, la municipalité a décidé d'échelonner les travaux sur deux exercices budgétaires. Le passage à un éclairage LED représente un investissement d'environ 1 million d'euros, financé à près de 70 % grâce au Fonds Vert, à la Région Île-de-France et au conseil départemental du Val-d'Oise.

Pour accompagner ce projet, la commune a également souscrit un emprunt Intracting de 230 000€ auprès de la Banque des Territoires, dont le remboursement sera directement couvert par les économies d'énergie générées grâce à cette transition

En plus des bénéfices environnementaux et économiques, cette modernisation permettra de mettre un terme aux pannes récurrentes liées à l'obsolescence de notre matériel actuel.

Les nouvelles installations garantiront une fiabilité accrue, offrant ainsi un éclairage public plus performant et sécurisé pour tous.

**Calendrier des travaux :
une transformation progressive**

- Les premières interventions se dérouleront à l'automne 2025, marquant le début d'une transition vers un éclairage plus responsable et efficace.
- La seconde phase suivra courant 2026, consolidant l'ensemble des améliorations mises en œuvre.

DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La 2ème borne de recharge pour véhicules électriques est installée parking Sainte Barbe. La 1ère a été mise en fonctionnement en 2024 parking des Sablons. Ces deux équipements sont entièrement financés dans le cadre du projet Volti qui prévoit la création d'un réseau valdoisien de bornes de recharge sur tout le territoire du département. Les bornes sont modernes avec un service simple d'accès, 7j/7 et 24h/24.

Les modalités de paiement sont souples, le paiement s'effectue avec un badge abonné Volti pour un coût initial de 12 euros, une application ou par CB directement sur la borne.
Tarifs : à partir de 0,35€ kWh pour les abonnés Volti (0,40€ kWh pour les non-abonnés).
Attention, hors période de charge, les places sont soumises au règlement de stationnement de la collectivité.


Installation de la 2e borne de recharge électrique parking Sainte Barbe

UN BILAN ENTHOUSIASMANT !

La 8ème édition du crapaudrome marinois a bien atteint ses objectifs de préservation des amphibiens !

1634 amphibiens recensés du 30 janvier au 7 avril (918 au total en 2024), dont 11% de crapauds, 44% de grenouilles, 13% de salamandres, 32% de tritons. Le dispositif est sous la responsabilité du Département et soutenu par le PNR. Des animations ont été réalisées pour les enfants des écoles primaires de Bréançon et de Marines, du Collège, du DITEP, de la MDE, animations appréciées même en cas d'absence d'amphibiens qui ne sortent pas lorsqu'il fait trop froid ! Les relevés matinaux ont été réalisés par des bénévoles dont plusieurs nouveaux cette année. Les week-ends ont permis la découverte du crapaudrome en famille. Belle action citoyenne et intergénérationnelle dont l'intérêt ne se dément pas au fil des années...







LA PROTECTION DE LA FAUNE

Depuis 2021, les membres de la commission « Bien-être animal » veillent sur le bien-être des animaux présents sur la commune. La vingtaine de bénévoles qui la composent œuvrent pour la protection, la stérilisation et l'adoption des animaux errants. Depuis sa mise en place, près d'une centaine de chats ont été pris en charge dont 74 ont trouvé une famille d'accueil. Forte de son engagement, Marines est également labellisée depuis 2023 *Ville Amie des Animaux.*

VILLE AMIE DES ANIMAUX

LES MARINOIS SE MOBILISENT !

Depuis plusieurs années, la commune participe à l'action du « nettoyage de la nature » organisée par l'association Les Amis de Marines. Des jeunes du CMJ, des chasseurs, des Marinois et non Marinois se sont retrouvés au parking des professeurs samedi 22 mars dernier et ont sillonné par petits groupes quelques chemins du territoire pendant la matinée, malgré la pluie. Ils se sont répartis des secteurs : les jeunes aux abords du collège et de la coulée verte, les chasseurs qui connaissent très bien le site, dans les bois du Caillouet, et les Marinois le long du GR1 du côté de la station d'épuration et aux abords du grand bassin de rétention d'eau. Là des dépôts sauvages importants ont été effectués, souillant la nature. Un pot de l'amitié a clôturé cette action éco-citoyenne.

Le dépôt sauvage : une infraction, pas un oubli !

Le dépôt sauvage, c'est-à-dire laisser ou jeter ses déchets en dehors des lieux autorisés (trottoir, forêt, terrain vague...) est strictement interdit par la loi (articles R.634-2, R.635-8 et R.644-2 du Code pénal).
Ce comportement nuit à l'environnement, à la sécurité et à la propreté de notre commune.
Différentes solutions existent pour la gestion de vos déchets et encombrants comme les déchetteries et les points de recyclage.
Respecter la loi, c'est aussi respecter son environnement et ses voisins.







LE PATRIMOINE NATUREL DE MARINES À L'HONNEUR

Le patrimoine naturel Marinois sera au cœur des prochaines Journées Européennes du Patrimoine.

Les Balades géologiques présentées par le professeur Dominique Frizon de Lamotte, du CY Cergy Paris Université, en partenariat avec la région Ile-de-France et le PNR ont eu lieu sur la commune de Marines à l'automne 2024 et au printemps 2025.
Elles nous ont fait découvrir les strates constitutives du sol de notre terroir qui expliquent le paysage que nous voyons : buttes, plateaux et vallées ont été occupés et valorisés en respectant la logique de la nature.
A l'occasion des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, la commune de Marines proposera de retracer l'histoire de l'eau en expliquant d'où elle vient, où elle va, et comment l'homme la maitrise. L'exposition prendra appui sur :
- Le bâti, par sa localisation.
- Les espaces restés naturels ou exploités par l'homme : forêts, champs.
Ils permettent le développement de la flore qui peut être naturelle ou implantée, et le développement de la faune : des oiseaux aux insectes, des amphibiens aux chevreuils.... La biodiversité.
L'exposition, qui se tiendra les 20 et 21 septembre prochains, tentera de montrer pourquoi et comment nos paysages sont un patrimoine naturel tout comme il existe un patrimoine architectural. Nous devons agir pour les protéger et les mettre en valeur.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

REMISE DE PRIX PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE



FONDATION DU PATRIMOINE

La commune de Marines, représentée par Mme Laurent-Oyer et M. Loriné, adjoints au maire, était invitée dans le haut-lieu patrimonial de l'abbaye de Maubuisson à une cérémonie présidée par Mme la Présidente du conseil départemental du Val d'Oise en raison de la remise de la plaque de la Fondation du Patrimoine à un couple de Marinois, M. et Mme Mancheron.

Cette plaque fait suite aux travaux de ravalement effectués sur leur domicile rue Jean Jaurès à Marines par l'entreprise Moreil, artisan - plâtrier formé à l'utilisation des produits traditionnels. Elle reconnaît la qualité d'un savoir-faire artisanal encouragé par le Département, en lien avec le PNR du Vexin français.

LE RESPECT DU CADRE DE VIE

Propreté et civilité : rappel des règles relatives aux chiens pour le bien-être commun

A Marines, les rues et les trottoirs sont balayés et nettoyés régulièrement, mais la propreté de la commune dépend aussi du civisme de tous. Face aux déjections canines, nuisant au confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est essentiel de respecter les règles élémentaires de civisme, pour le bien-vivre ensemble. Il est interdit de laisser les chiens ou tout autre animal souiller la voie publique, lieux, bâtiments publics, notamment les trottoirs, places publiques, ainsi que les pelouses, plates bandes, allées des espaces verts et jardins publics, en dehors des emplacements spéciaux dénommés « espace hygiène canine » et des caniveaux. Ainsi, les propriétaires de chien sont invités à ramasser les déjections canines. La commune met à votre disposition des distributeurs de sacs plastiques disposés dans tous les quartiers.





Civisme entre habitants, attention aux nuisances

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.
(Arrêté Prefectoral 2009-297, articles 8 et 11.)

De même, les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, doivent prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Oui au maintien de la tranquillité dans le Vexin, non aux hélicoptères



La municipalité de Marines s'est positionnée en faveur du maintien de la tranquillité dans le Vexin en manifestant en mars dernier contre l'implantation de l'activité « hélicoptères » HELIFIRST sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeille-en-Vexin.

Le flux envisagé serait de 1000 mouvements par an, en moyenne 3 par jour. Les bruits dépasseraient les 90 décibels alors que l'activité actuelle de l'aérodrome génère environ 65 décibels.

La commune de Marines a rejoint le mouvement de nombreuses communes du Vexin qui disent non à l'augmentation des nuisances, à la dévaluation future des biens et s'engagent en faveur de la préservation de la santé, de la sécurité et du cadre de vie des habitants.



UN NOUVEL ESPACE POUR RÉALISER LES DÉMARCHES EN LIGNE

L'amélioration du service rendu aux Marinois est un enjeu majeur de la municipalité. Les élus ont ainsi à cœur de faciliter les démarches administratives en mettant à leur disposition des outils de qualité.

C'est dans cette perspective que la commune de Marines propose cette année un nouvel Espace Famille modernisé. Ce nouveau portail a vocation à gérer les inscriptions scolaires afin d'effectuer un suivi des effectifs en temps réel et prévoir les effectifs pour les années à venir. Par conséquent, tous les élèves seront intégrés dans la base.
En terme de modernisation du Service Public, l'Espace Famille permet la dématérialisation des dossiers scolaires et périscolaires. Pour cette année, les familles fourniront un certain nombre de documents. Pour les autres années, seuls certains documents et les mises à jour de certaines données seront à effectuer.

Enfin, la commune a opté pour un système de récupération des données fiscales des familles appelé API PARTICULIERS.
Ce nouveau dispositif libérera les familles de la transmission des avis d'imposition en fin d'année. Ainsi, les tarifs appliqués correspondront à la situation fiscale de la famille. Les familles pourront refuser cette modalité soit en fournissant leur avis d'imposition lors des inscriptions, soit en acceptant de se voir appliquer le tarif maximum.

DES ÉLÈVES DU COLLÈGE, MESSAGERS DE LA PAIX

Dans le cadre des 80 ans de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, une commémoration a été organisée avec la participation des élèves du collège autour du projet « De la guerre à la paix ».

Les élèves de 3ème F ont présenté lors de la cérémonie du 8 mai le résultat de leurs travaux en présence de Mme le Maire, de ses conseillers, de pompiers, de gendarmes, de parents, de personnels du collège et, naturellement, d'habitants de la commune, dont les époux Thomas rencontrés lors des échanges intergénérationnels.

- La lecture d'un texte écrit par leurs soins et rédigé lors d'ateliers d'écriture avec l'autrice Agnès Marietta. A cette occasion, les élèves ont écrit leurs impressions sur la guerre et sur la paix. Certains ont également pu échanger avec des personnes âgées qui ont partagé leurs expériences de la Seconde Guerre mondiale, notamment à Chars et à Marines.
- La réalisation d'une exposition, fruit d'une importante collecte de documents et récits d'époque.

De nombreuses personnes présentes ce 8 mai ont exprimé leur reconnaissance face au travail engagé par les élèves. Mme le Maire leur a transmis ses remerciements et les élèves, devenus « messagers de la paix », ont exprimé leur satisfaction d'être parvenus à leurs fins.





UNE COUR D'ÉCOLE MÉTAMORPHOSÉE EN OASIS

Le 28 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la cour Oasis de l'école élémentaire Paul Cézanne, un projet ambitieux né d'une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, inspection de l'Education nationale, parents d'élèves et les élèves.)

Conçue pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, cette cour réinventée offre à la fois une désimperméabilisation des sols et une végétalisation accrue, contribuant ainsi à une meilleure gestion des eaux pluviales et à la création d'un véritable îlot de fraîcheur. Plus qu'un simple espace de récréation, la cour Oasis permet aux enfants de profiter d'un environnement adapté aux défis du changement climatique.

Pensée pour allier jeu et bien-être, elle a été aménagée avec un mur d'escalade, des jeux de motricité et même des cabanes, offrant aux élèves divers espaces pour des récréations dynamiques et stimulantes.

Une étude menée par le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), auprès des utilisateurs de la cour, a permis d'établir un constat : la superficie générale de la cour de récréation est importante (2 456m² hors jardin), et ne présente à l'origine que quelques rares arbres d'envergures (8) aux pieds pris dans l'enrobé.

Les deux parties de la cour de récréation sont indépendantes et ne profitent d'aucune structure de jeux.

LA COUR DE L'ÉCOLE PAUL CÉZANNE AVANT LA RÉHABILITATION




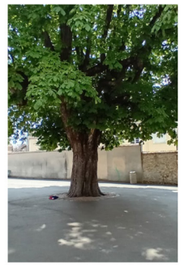


PAROLES D'ENFANTS AVANT LA RÉHABILITATION

"Dans le préau, ça résonne. Et dans la cour c'est bruyant."

"J'aimerais bien que l'on puisse se mélanger".

"On ne va pas dans le jardin lors de la récréation, c'est juste pour les photos. On l'a seulement utilisé pendant le covid, mais à la fin la terre est piétinée."

"Au foot, il y a toujours des bagarres. Le ballon va trop haut, on le perd, il y a des mauvais joueurs, ça prend trop de place."

"On s'ennuie pendant la récréation. On ne peut pas jouer à cache-cache, il n'y a pas de cachette. On joue à la gamelle."

"Il n'y a pas d'activité calme : on ne peut pas s'asseoir ou lire un livre."

"Il n'y a pas de couleurs."

"Les endroits interdits sont les endroits où on aimerait aller : là où l'on peut jardiner les bacs à planter, là où on peut s'isoler."

"On adore gratter la terre en passant nos doigts sous la grille."

Ce projet, d'un montant total de 276 650 euros, a bénéficié du soutien financier de plusieurs partenaires : l'Agence de l'Eau (96 481 euros), la Région Île-de-France (35 835 euros) et le conseil départemental du Val-d'Oise (63 399,50 euros). La commune a également investi 79 934,50 euros HT en fonds propres pour concrétiser cette belle initiative.









Pour réaliser ce projet, la ville a été épaulée par différents partenaires :
le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), le Parc Naturel Régional du Vexin, l'agence Urban Water et les entreprises DTP2I et Espace Déco.

Les enfants ont pu découvrir et commencer à expérimenter ce nouvel espace dès la rentrée 2024.
Cette réhabilitation est une transformation globale qui modifie les pratiques de la cour, c'est un grand changement pour l'école. Elle verra sa finalité quand les végétaux auront trouvé leur place.

Consciente que des ajustements peuvent encore être apportés pour optimiser le confort des élèves, la municipalité poursuit sa réflexion afin d'enrichir ces aménagements. Un questionnaire anonyme a été transmis aux enfants et aux enseignants ainsi qu'aux parents d'élèves présents le jour de l'inauguration.

Une concertation débutera après l'été, avec l'aide et l'accompagnement du CAUE, et des axes d'évolution seront proposés aux acteurs et utilisateurs afin de faire évoluer la cour.

PAROLES D'ENFANTS APRÈS LA RÉHABILITATION

QU'AIMES-TU DANS LA NOUVELLE COUR ?

"J'adore dessiner dans la cour du haut, dans la cabane où il y a une table."

"J'aime bien les arbres, la végétation et les jeux en bois."

"Le préau car il y a de l'ombre et les petits jeux c'est très bien quand tu veux faire de la structure."

"Les plantations, les jeux en bois, les bancs, le mur d'escalade."

"J'aime la cabane, jouer à chat, à cache-cache, à chat perché, au Puissance 4, au foot."

"Avoir une cour pour tous."

"La structure en bois, les arbres, jouer aux billes dans la terre."

"Les coins calmes avec des bancs et de l'ombre."

QUE POURRAIS-TU FAIRE DANS LA COUR POUR AIDER LA PLANÈTE ?

"Planter des plantes car quand c'est nous qui les plantons nous ferons plus attention."

"Une activité pour planter des plantes et arroser."

"Arrêter de marcher sur les plantes !"

"Arroser les plantes, avoir plus de verdures et ramasser les déchets causés par les enfants."

"Trier les déchets, éradiquer le plastique."

"Mettre plus d'arbres."

ADOSPHÈRE : POINT SUR LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

L'Adosphere est ouverte les mercredis de 12h à 17h et pendant toutes les périodes de vacances scolaires de 9h/10h à 19h (9h pour les hors Marinois/10h pour les Marinois). La structure ferme ses portes au mois d'août.

En tant que structure ouverte, les jeunes viennent et repartent comme bon leur semble, dans le cas où les parents ont accepté la sortie libre de la structure. Dans le cas contraire, le jeune ne peut repartir ou sortir sans un adulte référent (à part pour les temps d'activités). Il ne peut pas non plus être accompagné par un animateur pour aller faire des courses ou acheter à manger.

Les modalités d'inscription aux sorties changent :
Pour plus d'équité, les parents ne pourront désormais inscrire leurs enfants qu'à une seule sortie par semaine afin de laisser le temps à chacun d'envoyer son inscription et avoir la possibilité de participer aux animations proposées par la structure.
Une pré-inscription sera proposée aux jeunes étant présents les mercredis, avant l'envoi des mails aux parents.
Les sorties payantes devront être réglées par :
- Chèque à l'ordre de la Mairie de Marines
- Espèces

Les programmes d'activités seront envoyés avant chaque période de vacances et mis en ligne sur les différents réseaux de la ville : site internet/page facebook.



Tennis de table à Pompidou



Sortie bowling et laser game



Sortie Paintball

PROJET CULTUREL

Dans l'optique de faire découvrir des lieux culturels du Vexin Français à nos jeunes, la bibliothèque et l'Adosphère de Marines se sont associées.
Pour cette année 2025, des châteaux vexinois ont accepté de participer à ce projet et permettront aux adolescents de visiter leurs domaines. Comme de véritables reporters, nos jeunes seront en mission d'apprentissage historique ! Photos, interviews, recherches… Rien ne sera laissé au hasard.
Une exposition photos sera diffusée **à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre** à la salle Ledanseur.



ÉCOLE MATERNELLE

« Goûtons le Vexin Junior » en partenariat avec le PNR

Une animatrice a réalisé 4 interventions dans chaque classe autour de l'alimentation dans le cadre d'un appel à projet du PNR qui s'intitule « Goûtons le Vexin Junior ». L'objectif était de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée tout en découvrant des produits locaux. Les enfants ont dégusté, joué à des jeux autour des saveurs et des senteurs, ils ont utilisé un moulin pour faire de la farine et du pain qu'ils ont apprécié déguster ensuite !



Festival « Toutes les jeunesses du monde »



Les élèves de l'école maternelle ont participé à la projection de 4 courts-métrages dans le cadre du festival « Toutes les jeunesses du monde », financé par la mairie, qui s'est tenu le 28 avril dernier à la salle Georges Pompidou. Une parenthèse culturelle très appréciée par les enfants et les parents. Ce festival a pour objectif de mettre en lumière de façon pédagogique cette période charnière, entre l'enfance et l'adolescence, vers l'âge adulte.

COLLÈGE DES HAUTIERS

2e édition du projet « les têtes et les jambes solidaires »

Les élèves du collège, reliés entre eux par une ligne de vie, ont couru symboliquement, pour les enfants atteints de cancer. En effet, sensibilisés par M. Guénin, directeur de la SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège et membre actif de l'association, les enfants avaient été invités à faire connaître l'association



« Lisa Forever », une association val d'oisienne de Taverny, qui oeuvre pour les enfants hospitalisés atteints de cancer. C'est dans cette ambiance sportive et festive que les élèves ont parcouru 70 kilomètres cumulés sur les neuf équipes présentes. A ce jour, la page de collecte a atteint 938€.

Passage dans l'émission « Les maternelles » sur France 5

Le jeudi 10 avril 2025, le reportage sur le crapaudrome a été diffusé sur France 2 dans l'émission « La maison des maternelles » avec les élèves de 6D et leur professeur de SVT, Mme Laborde.
« Direction Marines dans le Val d'Oise, où est installé un crapaudrome, c'est-à-dire un dispositif de sauvetage des amphibiens, durant la période de reproduction. Les élèves du collège Les Hautiers, se rendent en mission de sauvegarde, afin de relever et d'identifier différentes espèces.» (Un reportage de Mickaël Spitzberg disponible sur YouTube.)



BIBLIOTHÈQUE DE MARINES : ENTRE MODERNISATION ET PROXIMITÉ

En 2025, la ville de Marines poursuit sa politique culturelle et son accès en faveur de tous les publics.

Chaque mois, la bibliothèque propose des ateliers ludiques, artistiques, créatifs et lecture gratuitement pour petits et grands : atelier FabLab, couture, quilling, club de lecture, heure du conte ou encore des chasses aux trésors, des escape games et des spectacles !

En 2025, la bibliothèque accueille une nouveauté dans son programme d'animation : les soirées jeux ! Déjà un an depuis l'inauguration de la Ludothèque, et la bibliothèque ne compte pas s'arrêter là ! En 2025, 4 soirées jeux sur différents thèmes sont organisées pour vous faire passer un bon moment entre amis ou en famille, et pourquoi pas vous faire découvrir des jeux ?

Elle travaille également sur un micro-festival qui verra le jour en 2026 : une journée de spectacles, ateliers et expositions, autour du numérique et de la création artistique, ouverts à tous et pour tous.

La tendance de création de potagers dans les jardins reprenant du poil de la bête, la bibliothèque a créé sa grainothèque et bouturothèque sur la base du troc. Des graines et boutures sont ainsi disponibles en bibliothèque pour tous ceux qui veulent manger leurs propres tomates ou simplement embellir le jardin avec de jolies fleurs !

Dans le cadre du prochain Salon de la BD et du Manga, elle lance un appel à projet pour réaliser la future mascotte de la bibliothèque ! Un moment d'expression pour favoriser les talents du territoire !
Les créations sont à déposer à la bibliothèque ou à envoyer par mail à bibliotheque@mairie-marines.org
L'élection de la future mascotte aura lieu durant le Salon de la BD et du Manga les 15 et 16 novembre prochain !



appel à projet



LE CINÉ RURAL : UN CINÉMA ACCESSIBLE À TOUS !

Depuis 2004, la ville de Marines en collaboration avec le Ciné Rural 60 vous propose 2 séances par mois à bas prix !

Deux fois par mois, les Marinois ont la possiblité d'assister à des séances de cinéma à petits prix : 5 euros pour les adultes et 4 euros pour les moins de 16 ans. Au programme, des films récents qui sont à l'affiche dans les grandes salles de cinéma tels que les *Tuche 3* ou encore *Le Comte de Monte-Cristo*.

Une fois par trimestre, c'est aux petits Marinois que l'on donne rendez-vous pour une séance ciné frimousse d'environ 30/40 min pour découvrir des petits courts métrages pleins d'émotion et d'amour. La place pour le 1er accompagnateur est gratuite.

Une fois par an, la municipalité offre aux Marinois une séance gratuite. En 2024, plus de 80 personnes ont assisté à la projection du dernier Walt Disney : *Vaïana 2*.

Un équipement qui se modernise :
La salle Georges Pompidou fait régulièrement l'objet de travaux afin d'améliorer le confort des séances de cinéma :
- en 2023 : rénovation énergétique du bâtiment (électricité, chauffage et isolation)
- en 2024 : équipement de chaises avec coussin
- en 2025 : achat d'un nouveau vidéoprojecteur



Ciné Rural 60 Au-delà de l'écran

Retrouvez chaque mois la programmation des films dans le SAM et sur www.marines.fr rubrique Mes loisirs



Séance offerte : Vaïana 2



Ciné frimousse pour les petits



Soirée spéciale Tuche pour la sortie du dernier volet : projection du film et restauration rapide avec le food truck Vex'in Truck et ses délicieuses frites !



MARINES SE BOUGE !

La ville de Marines est fière de vous annoncer l'obtention du renouvellement du Label Ville Active et Sportive pour les trois prochaines années !

Cette démarche traduit la volonté de la municipalité de sensibiliser les habitants et notamment les jeunes à la pratique d'activités sportives pour le maintien de leur bien-être et de leur santé ; une démarche qui peut perdurer grâce à l'action de tous et des associations locales très actives et investies pour faire vivre le sport à Marines.



LA CARAVANE DU SPORT S'INSTALLE À MARINES

Avec 255 000 licenciés, 3 521 associations à objet sportif, 59 comités départementaux sportifs et 4 000 équipements sportifs, le Val d'Oise se positionne comme un département sportif et dynamique. Pour autant, des disparités notables existent dans notre territoire en matière d'accès à la pratique sportive, vecteur de santé.

Dans ce contexte, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Val d'Oise (SDJES) propose en partenariat avec la Maison sport-santé Ex-Aequo, la ville de Marines et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le comité départemental olympique et sportif du Val d'Oise, la mise en place d'une caravane Sport-Santé.

Cette caravane a donc pour objectif de sillonner les communes du Vexin pour promouvoir l'activité physique et les bienfaits d'un mode de vie actif auprès des publics qui en sont le plus éloignés. Des séances sportives seront proposées gratuitement et adaptées aux différents âges et niveaux ainsi que des ateliers de sensibilisation.

Toutes les modalités (dates, horaires, publics visés.....) vous seront communiquées sur le site internet de la ville, les réseaux sociaux ainsi que dans le Sortir A Marines (SAM).

TOURISME ET ÉVÉNEMENTS

Depuis septembre 2024, l'Office du Tourisme Vexin centre, situé à Marines, a fermé ses portes. Pour autant, le Vexin constitue une zone touristique fréquentée, notamment par les amateurs de randonnée et de nature. Plusieurs relais sur le territoire vous permettent d'obtenir des informations touristiques et sur les événements organisés tout au long de l'année.

La Maison du Parc

La Maison du Parc est installée dans le château de Théméricourt, maison forte et demeure résidentielle du XVe siècle, typique du Vexin français. Au coeur d'un parc de 6 hectares comportant un étang alimenté par l'Aubette de Meulan, elle offre un agréable lieu de promenade et constitue un point de départ incontournable pour découvrir le Vexin français. Les communs du château abritent le musée du Vexin français qui propose au visiteur un voyage au fil de l'histoire et de la nature.

L'accueil de vos rendez-vous est assuré en semaine au musée du Vexin français.

Le musée du Vexin français

Les visiteurs en quête d'informations sur le tourisme et les loisirs sont accueillis au musée du Vexin français. Toute la documentation sur les environs y est disponible ainsi que de nombreux ouvrages régionaux proposés à la boutique du musée.

Pour contacter le Musée du Vexin français
Tél. : 01 34 48 66 00
Mail : musee@parcduvexin.fr



Cette rubrique donne la parole à toutes les associations marinoises ou proposant des activités sur la commune.

LES PAILLETTES AU P'TIT DEJ

Bienvenue aux Paillettes au P'tit Dèj.
Notre association de couture illuminera vos JEUDIS SOIRS. Chaque semaine, les passionnées débutantes ou confirmées se retrouvent dans une ambiance conviviale et chaleureuse, afin de partager leur amour du fil et de l'aiguille. Animée par une couturière diplômée, Les Paillettes offrent un espace d´entraide et de coaching où chacun peut apporter son projet personnel. Que vous souhaitiez aborder le quasi sur-mesure, customiser ou simplement apprendre les bases de la couture, vous trouverez ici le soutien et les conseils nécessaires pour réaliser vos idées. Les Paillettes au P'tit Dèj ne sont pas seulement un atelier de couture, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échange. Les rires et la bonne humeur sont au rendez-vous faisant de chaque séance un moment de détente. Rejoignez-nous et laissez votre créativité s'exprimer dans un cadre bienveillant et inspirant. Venez nous découvrir au Forum des Associations et faites partie de cette aventure textile où chaque point compte.



TENNIS DE TABLE MARINOIS

L'association du Tennis de Table Marinois vous propose diverses activités tout au long de l'année : entraînements, loisirs, compétitions, tournoi en faveur du Téléthon, etc...
Nouveauté cette année, nous avons décidé d'ouvrir une section BABY PING qui accueillera des enfants de 6 à 9 ans le samedi de 13h30 à 14h40 au gymnase de l'Amitié.
L'accueil des 10-16 ans se fera aussi le samedi de 14h30 à 16h40.
Ces 2 créneaux seront assurés par un entraineur brevet d'état et des bénévoles passionnés. Pour les adultes, les entraînements dirigés (par un bénévole) se déroulent le mardi de 20h à 22h30.
Le créneau du vendredi (de 20h à 22h30) est dédié aux loisirs et aux compétitions. Alors si vous voulez maitriser la balle comme lui (sur le dessin), venez nous rejoindre. Tél: 07 83 05 95 87
Courriel : ttmarinois95@gmail.com
Page Facebook : @ttmarinois



LA SOURCE GAROUSTE-VILLARCEAUX

Soutien à La Source Garouste-Villarceaux : un engagement pour la culture et l'éducation dans le cadre de son soutien aux initiatives locales, la ville de Marines collabore avec l'association La Source Garouste-Villarceaux. De nombreux projets artistiques avec des artistes différents voient le jour, bénéficiant à 200 enfants et parents de Marines tout au long de l'année. Parmi les actions phares, on compte plusieurs classes artistiques, dont une avec des élèves de 6e SEGPA et deux classes « Passerelle » permettant aux écoliers de Santeuil de découvrir leur futur collège de manière immersive. En parallèle, des ateliers pendant les vacances scolaires sont proposés aux jeunes de Marines et de la Communauté de Communes Vexin Centre, avec un tarif préférentiel et un transport dédié pour favoriser l'accès à tous. Le partenariat renforcé avec les services sociaux et les écoles témoigne de l'impact positif de ces initiatives, consolidant ainsi le rôle de La Source Garouste-Villarceaux dans la dynamique sociale éducative et culturelle locale. Nos ateliers se déroulent au sein du Domaine régional de Villarceaux, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître le programme au 01.34.67.78.83 ou accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr



PLACE DES ENFANTS



Place des enfants, une association pour vivre ensemble, des activités ouvertes à tous. Découvrez le café des enfants les mercredis après-midis à la salle Ledanseur, et plein d'autres occasions de lien social (jeux de société, jardinage...). Parents, venez partager des moments avec vos enfants, de tous âges, dans un contexte bienveillant, à l'écoute de vos questions éducatives.

CONSERVATOIRE DU VEXIN



Vous souhaitez accéder à une pratique artistique ?
Un conservatoire de Musique, Théâtre et Danse, classé par le ministère de la Culture, vous accueille sur le territoire du Vexin !
Le Conservatoire du Vexin est un service intercommunal ouvert à tous, sans prérequis. Chacun peut y trouver sa place parmi des parcours diplômants et des parcours personnalisés et adaptés. Il propose des tarifs adaptés au Quotient Familial des familles résidant dans l'une de ses 43 communes adhérentes.
Sa saison culturelle décline son projet pédagogique autour d'une thématique et met en scène les pratiques collectives, la réalisation de projets artistiques multiples, en favorisant des partenariats divers. Retrouvez toutes nos informations sur notre site en ligne.
Les démarches en lignes sont ouvertes à partir du mois de MAI.
Venez nous rencontrer lors des portes ouvertes l'avant dernière semaine du mois de JUIN ainsi qu'aux forums de Marines, Vigny et Magny en Vexin en SEPTEMBRE.
Tel 01 30 39 20 65
Mail : contact@conservatoirevexin.fr
Site internet: https://conservatoirevexin.fr/fr/

ASV KARATE CLUB DE MARINES

Le Karaté Club de Marines est une association loi 1901 créée en 1987 et affiliée à la Fédération Française de Karaté. Le club propose des cours de karaté Shotokan ouvert à tous à partir de 4 ans, le lundi soir, le mercredi matin, le jeudi soir et le samedi après-midi au Dojo de Marines, Stade Jean Moulin. Ils sont dispensés par des professeurs diplômés. Toute la saison, nous participons à des Masters Class avec de grand karatéka, à des rencontres avec d'autres clubs ainsi qu'à des compétitions départementales et régionales.
Chaque année, nous organisons un cours de Self Défense gratuit ouvert à toutes les femmes et ados à partir de 14 ans à l'occasion de la Journée de la Femme ainsi qu'un interclub en accueillant différents clubs avec une récompense pour tous. Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site
karate-marines.jimdofree.com
ou karatemarines@gmail.com.

CROIX ROUGE

Présente sur la commune de Marines depuis presque 40 ans, la Croix-Rouge multiplie ses actions sur le territoire du Vexin : les missions de secourisme, plus nombreuses et diversifiées chaque année (événement sportifs, soirées étudiantes...), les maraudes et distributions alimentaires avec des besoins qui augmentent, et la HRDA pour « Halte et Répit-Détente Alzheimer » où nos bénévoles accueillent des personnes atteintes de différentes maladies cognitives pour les faire participer à de nombreuses activités, et pour apporter de l'aide à leurs aidants, présents pour eux au quotidien.
Nous sommes également porteur au niveau national des projets « aller vers » puis « emmener vers », qui visent à réduire l'isolement, malheureusement si présent dans nos belles campagnes Vexinoises.
Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Nous recrutons et formons des bénévoles en continu tout au long de l'année, pour tous les types de mission. Pas encore prêt à nous rejoindre ? Nous proposons de nombreuses formations grand public que vous pouvez suivre pour apprendre les gestes qui sauvent, les premiers secours civiques ou les premiers secours enfants et nourrissons.
Contact : ul.vexin@croix-rouge.fr

ESPRIT GOSPEL

ESPRIT GOSPEL est une chorale qui a fêté ses 20 ans d'existence en 2023, elle réunit une soixantaine de membres et est dirigée depuis sa création par Jacky Weber, chef de chœur professionnel. La saison 2024- 2025 a été très riche en événements, avec de nombreux concerts qui ont débuté dès la fin du mois d'août.
Nous avons été accueillis par les communes de Saint Denis le Ferment, Nucourt, Saussay-La-Campagne, Frémainville, Neuilly en Vexin, Attainville, Marines, Génicourt, Chaussy, Us, nous avons également chanté pour la fête de Noël dans un Ehpad et nous avons eu la joie d'accompagner le mariage de 3 couples.
Le 6 avril, nous avons organisé un stage avec 3 intervenants professionnels et pour l'occasion nous avons accueilli des novices qui ont découvert les bienfaits du chant choral. Et enfin, parce que ce sont eux qui en parlent le mieux, voici un extrait d'une publication faite sur les réseaux sociaux ...
« Un concert inoubliable, l'église a vibré au son des chants envoûtants d'Esprit Gospel de Marines. Ce chœur, connu pour son énergie communicative, a offert un spectacle empreint d'émotion et de ferveur, transportant le public dans un tourbillon de spiritualité et de joie... »
Si le cœur vous en dit, venez rejoindre notre chœur dès la saison prochaine.

EX AEQUO

Ex-Aequo : Le Sport pour Tous, de la Santé aux Loisirs
L'association Ex-Aequo développe à Marines la Maison Sport-Santé, un dispositif destiné aux personnes souffrant de pathologies, en rémission après une maladie ou une opération, ou encore après une longue période de sédentarité. Nous réalisons un bilan individuel afin de proposer un programme sportif adapté à leurs capacités et objectifs, pour retrouver progressivement forme et bien-être. Au-delà de cet accompagnement, Ex-Aequo propose des activités du bébé au senior, principalement sur l'agglomération de Cergy-Pontoise. Nos créneaux multisports permettent à tous d'accéder à une pratique régulière, ludique et encadrée par des professionnels. Nous organisons également des événements sportifs ouverts à tous, favorisant le partage et la convivialité : le tournoi gaming en famille, la journée Place aux Femmes, ou encore le Ki'ffon Day, réunissant enfants et adultes autour du plaisir du sport.
Rejoignez-nous pour une activité sportive adaptée à vos besoins !
Contact : https://exaequo-association.fr



ASV JUDOCLUB

Devenez Professeur de Judo à Marines : Septembre 2025
Notre club de judo dynamique et convivial recherche un professeur passionné pour encadrer tous nos judokas.
Missions enrichissantes : Animer des cours, suivre la progression des élèves et les préparer aux compétitions.
Formation financée : nous finançons votre formation si vous êtes passionné !
Rejoignez-nous :
Postulez par email à asv.judo.club.marines95@gmail.com ou appelez le 07 68 54 95 22.



ASSOCIATION MARINOISE DE HANDBALL (A.M.H.B)

Le Club A.M.H.B a été créée en 2008, c'est un club dynamique où sport et bonne ambiance se mêlent parfaitement. Il accueille joueurs et joueuses du débutant au confirmé parmi ses 6 équipes : U9 & U11 Mixte, U13 Masculins, U15 Masculins (Entente Vexin 95 Marines/Cergy), U18 Masculins (Entente Cergy/Marines) et une équipe Loisirs qui évoluent pour la plupart en départemental (1ère et 2ème division).
Ici, le handball est bien plus qu'un sport : c'est un véritable esprit de famille où chacun trouve sa place, que ce soit sur le terrain ou en dehors. Les entraînements allient sérieux et convivialité et les matchs sont l'occasion de partager des moments forts entre coéquipiers et supporters. Venez donc découvrir le handball et rejoignez une aventure humaine et sportive unique! L'A.M.H.B souhaite rendre hommage à son président, Patrick BAUDOT, dont l'engagement et la passion ont été essentiels à la croissance et à la réussite du club. Son absence laisse un vide, mais son héritage et ses valeurs continueront de guider le club pour les années à venir.



LA BOULE MARINOISE

Les beaux jours sont là, rejoignez-nous au sein de l'association « la boule Marinoise », pour pratiquer la pétanque :
- Tous les lundis après-midi, à partir de 14h, avec un groupe sympa et dans la bonne humeur.
- Tous les dimanches après-midi à partir de 14h30.

Le boulodrome se situe à l'arrière des tribunes du stade de football et l'accès se fait par le tennis.

SAVE THE DATE

Envie de vous inscrire à une activité à la rentrée prochaine ?
RDV le samedi 6 septembre pour le Forum des Associations et la Fête des Sports.
Les associations de Marines vous présenteront leurs activités pour la rentrée 2025/2026.
Lieu : gymnase Jean Moulin* et Plaine des sports
Horaires : de 14h à 18h30
Animations pour petits et grands

**En cas de retard dans l'achèvement des travaux de réhabilitation du gymnase, le Forum se tiendra à la salle Georges Pompidou comme l'année dernière.*



le FORUM des Assos

06 SEPT 25

14H-18H30

STADE JEAN MOULIN

et la fête des SPORTS

VILLE DE MARINES

PARCOURS ACCROBRANCHE

ANIMATIONS

DÉMONSTRATIONS ET DÉCOUVERTES DES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS



Ville Active & Sportive